

AVRIL, mois de la sensibilisation aux violences sexuelles.

NON, C'EST NON!



UNE AGRESSION SEXUELLE, C'EST QUOI?

- Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée.
- Selon le Code criminel canadien, le terme « agression sexuelle » désigne toutes les attaques de nature sexuelle. Une agression sexuelle peut prendre une multitude de formes: viol, attouchements, harcèlement sexuel.

LE CONSENTEMENT, C'EST DIRE
« OUI » PARCE QUE TU LE VEUX!

« NON » SIGNIFIE TOUJOURS
NON.

Si quelqu'un te dit d'arrêter une
activité sexuelle
et que tu continues,
tu commets un crime.

- Le consentement ne peut jamais être présumé ou induit chimiquement.
- Être ivre ne veut pas dire que l'on donne son consentement.
- Le consentement n'est PAS possible si quelqu'un est sous l'influence d'alcool ou de drogues, si quelqu'un dort ou est inconscient.
- Dire oui à une chose ne signifie pas dire oui à tout.
- Le sexe sans consentement est un crime.

UNE AGRESSION SEXUELLE
C'EST UN **CRIME**

Pour plus d'information, contactez:

SHYFT House - 881-3111

Juniper House - 742-8689 or 1- 800-266-4087

Tri-County Women's Centre - 742-0085 or
1-800-742-0085

Tri-County Pregnancy Care Centre - 742-3865

Cette affiche a été créée par des étudiants d'établissements d'enseignement postsecondaire des comtés de Digby, Yarmouth et Shelburne, en collaboration avec la communauté et les intervenants gouvernementaux, pour lutter contre les agressions sexuelles.